

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION

Séance **ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **lundi 6 octobre 2014** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Monsieur Réal Bernard, siège #1
Monsieur Mario Bergeron, siège #2
Madame Micheline Charrier, siège #3
Monsieur Réal Cameron, siège #4
Monsieur Réjean Boulanger, siège #5
Monsieur Émilien Carrier, siège #6.

Tous formants quorum sous la présidence du maire, Monsieur Mario Lachance.
Madame Simone Grenier est aussi présente et agit à titre de secrétaire.
Lors de cette séance ordinaire, la résolution suivante a été adoptée :

2014-10-288

24-RÉSOLUTION POUR APPUI AU SYNDICAT DE POSTES CANADA, SAUVONS POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

POUR CES MOTIFS :

Il est : Proposé par Monsieur Réal Bernard
 Appuyé par Madame Micheline Charrier

Et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Stornoway écrive à la ministre responsable de Postes Canada, Madame Lisa Raitt, pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE le conseil municipal de Stornoway demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Denis Lemelin, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à notre député fédéral, l'honorable Christian Paradis;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme à l'original
Le 7 octobre 2014

JE SOUSSIGNÉE, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE CE QUI PRÉCÈDE EST
EXACT ET FIDÈLE AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS



SIMONE GRENIER

Directrice générale/Sec.-trés.